



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE Procès-verbal de l'assemblée du 15 mai 2024 Tenue en visioconférence

MEMBRES PRÉSENT·E·S

Annie P. Bélanger, Ann Béland, André Richard, Arthur Fournier, Monika Tait, Christiane Brousseau, René Richard, Alain Richard, Michel Deschamps, Caroline Brousseau, Émilie Rossignol, Marc-Antoine Dufresne, Alan Côté, Simon Côté

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Annie Bélanger, présidente du Village en chanson, procède à l'ouverture de l'assemblée à 17h05.

2. Mot de bienvenue de la présidente

La présidente du conseil d'administration, Mme Annie Bélanger, souhaite la bienvenue à l'assemblée.

3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

M. Ann Béland propose Mme Annie Bélanger comme présidente d'assemblée ainsi que Mme Caroline Brousseau comme secrétaire ; M. Michel Deschamps appuie. Mme Bélanger et Mme Brousseau acceptent.

4. Vérification de la régularité de la convocation

La régularité est vérifiée. La convocation fut envoyée au moins 10 jours à l'avance à tous les membres du Village en chanson par infolettre.

5. Vérification du droit de présence et du quorum

Toutes les personnes présentes sont membres en règle de l'organisation – leur statut a été vérifié lors de leur inscription à l'AGA. Les membres présents forment le quorum.

6. Augmentation de la valeur maximale de propriété

CONSIDÉRANT QUE le Village en chanson de Petite-Vallée doit augmenter la valeur maximale de propriété dans le cadre de la reconstruction du Théâtre de la Vieille Forge,

Il est proposé par Alain Richard et unanimement **RÉSOLU**

QUE le Village en chanson de Petite-Vallée modifie le point 7 de ses lettres patentes supplémentaires pour modifier de dix millions (10 000 000) de dollars à vingt-cinq millions (25 000 000) de dollars le montant auquel seront limités les biens immobiliers qu'il peut acquérir et posséder.

7. Question de l'assemblée

Michel Deschamps demande la valeur actuelle des propriétés actuelles. La valeur est d'environ 1,2 millions de dollars. La valeur du nouveau bâtiment sera évaluée, après la reconstruction, à environ 13 millions de dollars.

8. Levée de l'assemblée

Mme Ann Béland propose la levée de la séance. La séance est levée à 17h15.